



I-ENS

Institut de l'École normale supérieure

Les grandes entreprises face aux nouveaux défis de la lutte contre la corruption

Janvier – Mars 2015

Sessions de 19h00 à 22h00 à l'École normale supérieure, 45 rue d'Ulm – Paris 5°

Les risques juridiques et financiers liés à une insuffisante prise en compte des législations américaines ou internationales peuvent être très considérables dans certaines situations, comme l'a bien montré une affaire qui est dans toutes les mémoires.

Ces risques ne se limitent nullement aux questions d'embargo décrété contre certains pays comme le Soudan ou l'Iran, ils sont susceptibles de naître dans nombre d'autres domaines, au premier rang desquels celui de la corruption.

Les Etats-Unis (FCPA), le Royaume-Uni (UK Bribery Act), mais aussi les grands pays émergents (Chine, Brésil, Russie...) et les institutions multilatérales, ont à bon droit renforcé considérablement leur arsenal répressif contre la corruption. Il est impératif de prendre toute la mesure de ces évolutions et de leurs impacts sur les entreprises insérées dans les échanges multinationaux.

Effet extraterritorial des législations, lourdeur des amendes, responsabilité pénale des dirigeants, risque de réputation pour les marques, ont fait entrer la vie des affaires dans une ère nouvelle, où le souci de l'éthique et plus largement de la responsabilité sociale des entreprises demeure à l'évidence essentiel mais n'est plus un garde-fou suffisant.

Au fil de sept séances de travail en soirée réparties sur un trimestre, le séminaire offrira à une dizaine de dirigeants de grandes entreprises françaises et européennes l'occasion de parfaire leur information sur ces sujets complexes et de dialoguer en petit comité avec d'éminents spécialistes et avec leurs pairs.

PROGRAMME

Séance 1 : 7 janvier 2015

Ethique ou gestion des risques ? Comment les enjeux économiques et politiques liés à la corruption à l'échelle mondiale renouvellent l'éthique des affaires.

Intervenant : Antoine Garapon

Séance 2 : 21 janvier 2015

La montée en puissance du risque juridique fraude et corruption, des États-Unis aux pays émergents. Études de cas (Wal-Mart, Alstom, GSK en Chine...).

Intervenant : Nicola Bonucci

Séance 3 : 4 février 2015

La philosophie américaine de la *compliance* : transactions et monitoring. Application à différents domaines réglementaires (sanctions, évasion fiscale). Difficultés spécifiques pour les entreprises françaises et perspectives critiques.

Intervenant : Laurent Cohen-Tanugi

Séance 4 : 12 février 2015

Big bang ou ajustement à la marge ? Enjeux et ramifications pour l'entreprise d'un programme de compliance efficace.

Intervenant : Emmanuel Breen

Séance 5 : 4 mars 2015

Les métamorphoses contemporaines de la notion de responsabilité.

Intervenant : Francis Wolff

Séance 6 : 18 mars 2015

Les implications d'une crise juridico-médiatique en matière de corruption. Etude de cas à partir d'exemples réels.

Intervenant : Charles E. Duross

Séance 7 : 25 mars 2015

Comment conduire le changement ? Témoignages de dirigeants et échanges, avec notamment *Michel Combes*, Directeur Général d'Alcatel-Lucent. Synthèse du séminaire.

INTERVENANTS

Laurent Cohen-Tanugi (Animateur du séminaire)	Avocat aux barreaux de Paris et New-York, <i>Independant Corporate Monitor</i> FCPA
Nicola Bonucci	Directeur juridique de l'OCDE
Antoine Garapon	Magistrat et Secrétaire général de l'Institut des Hautes Etudes sur la Justice
Francis Wolff	Professeur de philosophie à l'ENS
Charles E. Duross	Avocat, ancien directeur-adjoint (jusque fin 2013) de la direction des fraudes au Département de la Justice des Etats-Unis
Emmanuel Breen	Avocat et maître de conférences en droit public à Sciences-Po Paris et à l'Université Paris-Sorbonne
Michel Combes	Directeur Général d'Alcatel-Lucent (grand témoin)

Les réunions se tiendront à l'Ecole normale supérieure, 45 rue d'Ulm.

La participation à l'ensemble du cycle, soit 7 sessions de 3 h est de 7.000 € HT par personne (8.400 € TTC). Elle comprend les frais d'inscription, de formation et de documentation.

Le nombre de participants est limité à 12.

Le bulletin d'inscription et le règlement sont à faire parvenir à
**Institut de l'Ecole normale supérieure (I-ENS),
45 rue d'Ulm, 75005 Paris.**

Pour toute information supplémentaire, contacter : carmelina.de.pablo@ens.fr ≈ tél : 01 46 33 67 14

L'Institut de l'École normale supérieure

L'Institut de l'École normale supérieure propose à des cadres dirigeants des secteurs privé et public de mettre en perspective leur pratique professionnelle et d'élargir le champ de leur réflexion lors de séries de rencontres avec des praticiens et des chercheurs de haut niveau.

C'est une association loi de 1901 dont les adhérents sont des groupes tels que EADS, France Telecom, La Caisse des Dépôts, LVMH, La Poste, Lagardère, L'Oréal, Essilor, Microsoft..., des banques comme la Société Générale ou Lazard Frères, des sociétés d'investissement comme Euris.

On y rencontre des philosophes et des mathématiciens, des grands patrons et des hauts fonctionnaires, des ingénieurs et des historiens, des juristes et des politologues : regards et savoirs croisés, clés de compréhension se combinant, au fil des séminaires proposés, à l'expérience vécue des participants, qui sont généralement des cadres dirigeants chargés de gérer le présent mais aussi d'imaginer l'avenir de leurs organisations et de contribuer en préparant les grandes évolutions.

Ne visant aucunement à enseigner des techniques de management, l'Institut déploie son offre de formation dans les domaines où l'approfondissement de la réflexion et de la culture personnelles des dirigeants ne peut être dissocié du développement de leurs compétences professionnelles.

La conviction de ses animateurs est que l'apport des sciences et des humanités est plus que jamais essentiel pour préparer les décideurs à appréhender la complexité du monde qui vient.

* * * * *

Plus généralement, l'Institut de l'École normale supérieure est une association dont la vocation est de tisser des liens entre les entreprises et la recherche universitaire, particulièrement celle qui s'effectue au sein de son École. Le budget de L'Institut est alimenté par les cotisations de ses membres et par le paiement des prestations qu'il fournit. Ne recevant aucune subvention, il est parfaitement indépendant.

Président : Dominique D'Hinnin

*Vice-présidents : Marc Mézard,
directeur de l'École normale supérieure*

Olivier Sorba

Trésorier : Jean Michel Mangeot

Directeur : Pierre Cohen-Tanugi